

■ **Association du Nouveau Kermont**, à Pregny-Chambésy, CH-660-0217975-2, créer et gérer une ou plusieurs pensions pour personnes âgées sans distinction de confessions (FOSC du 04.04.2002, p. 7). But modifié: créer, construire, rénover et ou entretenir un ou plusieurs immeubles destinés à accueillir des personnes âgées sans distinction de confession; assumer la gestion des immeubles et des équipements; assumer en qualité d'employeur la gestion de tout personnel hôtelier, d'entretien et technique appelé à assurer ses fonctions par délégation auprès des résidants, sous la responsabilité des directions de ces établissements (cf. statuts pour but complet). Nouvelles ressources: dons, legs, allocations, cotisations, ainsi que les recettes provenant de ses activités. Statuts modifiés le 10.06.2008 ainsi que sur des points non soumis à publication. Dupraz Roland n'est plus membre du comité; ses pouvoirs sont radiés. Winiger Marc, jusqu'ici vice-président, reste membre du comité et continue à signer collectivement à deux. Nawratil Bernard, de Cottens (FR), à Chêne-Bourg, est membre et vice-président du comité avec signature collective à deux.  
Registre journalier no 13070 du 13.10.2008  
(04695418 / CH-660.0.217.975-2)